

# XXII Congrès de L'ALASS

1-2-3 septembre 2011 LAUSANNE

# CALASS 2011

## Appel aux auteurs



Association Latine pour  
l'Analyse des  
Systèmes de Santé

## Participation à CALASS 2011

Quatre modalités de participation ont été prévues:

### 1. Propositions de communication

Chaque proposition de communication doit adopter la forme suivante sans dépasser deux pages (400 à 800 mots maximum):

- La sélection du thème: thème principal de CALASS 2011 ou autres thèmes de l'ALASS.
- La sélection de la session si thème principal de CALASS 2011: choisir une des 12 sessions proposées.
- Le titre de la communication.
- Les auteurs et leurs institutions professionnelles.
- L'auteur qui assure la correspondance, avec indication d'e-mail, téléphone et adresse.
- Les objectifs de la recherche.
- Le contexte et la description du problème.
- Les théories, les méthodes, les modèles, les matériels employés.
- Les résultats et la discussion.
- Les apports / l'intérêt de la communication par rapport à l'état de l'art ou aux pratiques.
- Cinq mots-clés.

L'évaluation des propositions de communication sera réalisée sur la base de la qualité, de l'originalité et de la clarté.

### Communications

Le texte final et entier comprend 5.000 à 10.000 mots. Un résumé de 100 à 200 mots dans une autre langue latine précèdera le texte final avec 5 mots clés, les noms des auteurs et leurs adresses professionnelles.

### Présentation orale

Les présentations orales ont une durée moyenne de 10 à 15 minutes pour permettre 5 minutes de discussion. Si la présentation orale se fait en français, **les diapositives devront impérativement être dans une des autres langues** (espagnol, italien, portugais, roumain, catalan). **Les matériaux de support aux présentations orales doivent être rédigés dans une autre langue latine que celle de l'orateur de sorte que la compréhension de la part de tous les participants soit facilitée.**

### 2. Poster

La présentation de poster est encouragée. La proposition de poster doit avoir la même structure que celle des communications (voir ci-dessus). Chaque poster ne doit pas dépasser 10.000 mots et il doit contenir un résumé rédigé en français et dans une autre langue latine. Un espace d'exposition est réservé aux posters pendant toute la durée du congrès. Une session spécifique sera dédiée à la présentation des posters par leurs auteurs.

### 3. Organisation de sessions

Les personnes intéressées par l'organisation de sessions sur un thème spécifique sont invitées à proposer le plus tôt possible leur projet. L'organisateur d'une session devra regrouper un minimum de trois communications traitant le thème spécifique de la session proposée.

### 4. Participation simple

Toutes les personnes intéressées peuvent assister aux travaux du Congrès, sans présentation de communication, de poster ou de session. Toutes les propositions de communication, de poster, de session devront être envoyées avant le 30 avril 2011 au secrétariat technique:

alass@alass.org - Fax: +34 93 202 33 17

ALASS- Apt. Correos 12098 E-08006 Barcelona

## Echéances

**30-04-2011** Dernier délai pour l'envoi des propositions de session, de communication et de poster, qui seront publiées dans le programme préliminaire.

**30-05-2011** Date de notification de l'acceptation des propositions des auteurs.

**15-07-2011** Dernier délai pour envoyer le texte entier de la communication ou du poster, pouvoir concourir aux prix d'excellence ALASS et paraître dans le programme définitif.

**15-08-2011** Dernier délai pour accepter une communication ou un poster. Les communications et posters qui arriveront après cette date ne pourront être insérés que sur les pages web du site ALASS.

**Important:** Seuls les participants qui auront payé leur quote-part d'inscription au Congrès pourront présenter les communications et les posters.

## Comité scientifique du programme

- Antonio Alfano, Italia
- Joan Barrubés, España
- Georges Borges da Silva, France
- Carles Civit Llor, España
- Monica De Angelis, Italia
- Carlo De Pietro, Italia
- Gianfranco Domenighetti, Svizzera
- Guy Durant, Belgique
- Ana Alexandre Fernandes, Portugal
- Cécile Fontaine, Belgique
- Marie-Pierre Gagnon, Canada
- Berta Maria Iradier, España
- Marie Lise Lair-Hillion, Luxembourg
- Ana Maria Malik, Brasil
- Catherine Maurain, France
- Luca Merlini, Svizzera
- Jean-Claude Praet, Belgique
- Frédérique Quidu, France
- Alfredo Rivas, España
- Carmen Tereanu, România
- Carolina Tetelboin Henrion, México
- Hubert Wallot, Québec
- Véronique Zardet, France

## Lieu du congrès et institutions accueillantes

Centre Hospitalier Universitaire Vaudois (CHUV)  
Rue du Bugnon 66  
1011 Lausanne - Suisse  
[www.chuv.ch](http://www.chuv.ch)



### Itinéraire depuis l'aéroport de Genève

- Prendre le train jusqu'à la gare de Lausanne: la gare CFF de l'aéroport est directement accessible depuis les niveaux "enregistrement et arrivée"
- Prix du billet Genève-Lausanne: 1ère classe CHF 42.- / 2ème classe CHF 25.-
- Une fois à la gare de Lausanne, prendre le métro M2, arrêt Lausanne-Gare, en direction de Croisettes, jusqu'à l'arrêt CHUV. Prix du billet: CHF 3.-

## Objectifs

L'ALASS, est une association scientifique et professionnelle ayant pour buts la promotion des échanges, le développement de la recherche et la formation des professionnels des pays de culture latine dans le domaine de l'analyse des systèmes de santé.

Les secteurs d'intérêt sont notamment:

- la planification, l'organisation et la gestion des services de santé;
- l'analyse des facteurs qui influencent l'état de santé et qui orientent l'utilisation des services de santé;
- le développement des méthodes d'évaluation des pratiques professionnelles, des modèles d'analyse des systèmes de santé, des techniques et des actions de promotion de la santé;
- l'analyse des politiques de santé publique et des stratégies sanitaires.

L'activité de l'Association est centrée sur les spécificités propres aux pays de culture latine.

## Membres

Les membres invités à adhérer à l'ALASS sont des chercheurs et des professionnels du secteur socio-sanitaire de culture latine ou qui se reconnaissent dans cette culture.

## Langues du Congrès

Les langues officielles du Congrès sont les langues latines. Les présentations peuvent être en français, espagnol, italien, portugais, roumain, catalan. Tout membre de l'ALASS doit pouvoir s'exprimer au moins dans une langue latine et si possible comprendre une seconde. L'ALASS souhaite que chaque personne puisse s'exprimer dans sa langue tout en étant compris des autres. On ne prévoit pas de traduction simultanée.

## Matériel technique

Les salles du Congrès seront équipées d'un vidéoprojecteur et ordinateur portable. Projecteur de transparents (acétate) à la demande. Des exigences particulières doivent être communiquées dans un temps utile à: [alass@alass.org](mailto:alass@alass.org)

## ALASS bénéficie du support de

### Andorra

Ministeri de Salut i Benestar, Govern d'Andorra

### Belgique

Université Catholique de Louvain. Département des Sciences Hospitalières et Médico-Sociales. Bruxelles  
 Université Libre de Bruxelles. Hôpital Erasme. Bruxelles  
 Association des Etablissements Publics de Soins (AEPS). Bruxelles  
 Centre Hospitalier Universitaire de Liège.  
 Union Nationale des Mutualités Socialistes. Bruxelles  
 Alliance Nationale des Mutualités chrétiennes. ANMC. Bruxelles

### Canada

Secteur de la Santé Publique, Université de Montréal  
 Institut National de la Santé Publique du Québec

### España

Escuela Nacional de Sanidad. Instituto de Salud Carlos III. Madrid  
 Escola Valenciana d'Estudis per a la Salut. Valencia  
 Escuela Andaluza de Salud Pública. Granada  
 Fundación para la Cooperación y Salud Internacional Carlos III (FCSAI). Madrid  
 O+Berri. Instituto Vasco de Innovación Sanitaria.

### France

IRDES. Institut de recherche et documentation en économie de la santé. Paris  
 Ecole Nationale de Santé Publique. Rennes  
 Assistance Publique – Hôpitaux de Paris

### Italia

CRISS. Centro interdepartimentale per la Ricerca e l'Integrazione Socio-Sanitaria. Università Politecnica delle Marche. Ancona

### Luxembourg

Entente des Hôpitaux Luxembourgeois. Luxembourg  
 Centre de Recherche Public Santé. Luxembourg

### México

Departamento de Atención a la Salud, División de Ciencias Biológicas y de la Salud. Universidad Autónoma Metropolitana-Xochimilco

### République de Moldova

Asociația de Economie, Management și Psihologie în Medicină. Chisinau

### România

Școala Națională de Sănătate Publică Management Perfecționare în Domeniul Sanitar, București (SNSPMPDSB)  
 Asociația Română de Sănătate Publică și Management Sanitar - ARSPMS

### Suisse /Svizzera

Département de l'Economie et de la Santé (DES). République et Canton de Genève  
 Département de la Santé et de l'Action Sociale. Canton de Vaud. Lausanne  
 Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG)

## Comité d'organisation Lausanne

- Jean-Blaise Wasserfallen, président du comité local
- Béatrice Schaad Noble, responsable de la communication
- Olivia Chatelan, secrétaire.

## Thème principal: La gouvernance dans tous ses états: de la gestion des systèmes de santé à la prise en charge du patient.

Le concept de gouvernance s'applique à la conduite d'une action collective en position d'autorité. Dans le cadre des services de santé, elle doit se décliner de manière cohérente du niveau macroscopique constitué par le système de santé au niveau national, voire mondial, jusqu'au niveau microscopique de la prise en charge d'un patient individuel dans une institution de soins. C'est la raison pour laquelle le thème principal du congrès a été intitulé "La gouvernance dans tous ses états", et les différentes conférences plénières et sessions organisées pour suivre ce fil conducteur.

En effet, face aux exigences croissantes posées au système de soins et de santé en terme d'efficacité, face aux ressources limitées à disposition pour les financer, face à la pénurie programmée et déjà existante par endroit en professionnel de santé, il devient de plus en plus critique d'avoir à disposition des outils pour suivre l'organisation, le fonctionnement, et les résultats des dispositifs de soins mis en place dans les différents pays.

Le congrès visera donc à répondre aux questions suivantes:

- Les systèmes de santé atteignent-ils les résultats escomptés?
- Dispose-t-on d'indicateurs adéquats pour les mettre en évidence? Les institutions de soins sont-elles organisées de manière la plus logique et efficace possible?
- Les procédures en place garantissent-elles la sécurité et la qualité des prises en charge?
- Les organisations actuellement disponibles sont-elles assurées de la pérennité des compétences nécessaires à leur fonctionnement?
- Quelles implications les patients peuvent-ils avoir dans leur propre prise en charge?

CALASS 2011 a pour ambition de lancer ces réflexions prospectives pour les 10 prochaines années. Le thème principal s'articulera autour de 12 sessions tout au long du congrès:

- Session 1: Gouvernance des institutions de soins.
- Session 2: Financement des systèmes de santé.
- Session 3: Rôle et impact de la norme juridique sur la gouvernance en santé.
- Session 4: Pertinence des indicateurs disponibles pour évaluer l'impact des systèmes de santé.
- Session 5: Place et limite des évaluations économiques en santé
- Session 6: Gouvernance des soins de premier recours (première ligue).
- Session 7: Coordination ambulatoire – hospitalière et prévention – traitement dans les prises en charge.
- Session 8: Itinéraires cliniques des patients complexes.
- Session 9: Caractéristiques et limites des indicateurs cliniques dans l'évaluation des prises en charge des patients.
- Session 10: Rôle de la gestion des risques et de la qualité dans l'organisation et les prises en charge.
- Session 11: Evolution du rôle des patients dans leur propre prise en charge.
- Session 12: Comment assurer les conditions de mise en œuvre de la pérennité des compétences dans les organisations de soins.

Tous les travaux de recherche concourant à poser ces questions, les affiner, proposer des réponses sont attendus. L'envoi des propositions de communication doit se faire en précisant le numéro de session.

## Autres thèmes de l'ALASS

L'ALASS étant une association dont les intérêts des membres sont très diversifiés, des présentations ou des sessions spécifiques pourront être proposées sur d'autres problématiques relevant de l'analyse des systèmes de santé, tels que:

Epidémiologie et santé publique, assistance aux gens âgés, conditions d'accès et d'équité, organisation des services en réseaux intégrés, parcours de diagnostique-thérapeutique-assistance et intégration hôpital-territoire, santé mentale, financement des services sanitaires, logistique, instruments de management, technologie de l'information et de la communication, gestion des risques dans les hôpitaux, modèles d'organisation, de gestion des compétences et des connaissances pour l'assistance du personnel de santé, formation pour les professions sanitaires, formation à distance, gouvernances et politiques sanitaires nationales, décentralisation des systèmes d'assistance sanitaire, relations entre public et privé, éducation à la santé et communication publique, évaluation des programmes de santé publique, etc.

Le comité d'organisation et le comité de programme réuniront le cas échéant les communications autour de thèmes communs qui donneront lieu à des sessions. Les membres de l'ALASS et les participants au Congrès, sont encouragés à proposer des sessions

## 13ème édition des Prix d'excellence dans l'analyse des systèmes de santé

A l'occasion de CALASS 2011, l'ALASS attribuera pour la 13ème année consécutive:

Le **prix d'excellence "Thème principal"** sera attribué à la meilleure communication sur le thème de "Gouvernance: de la gestion des systèmes de santé à la prise en charge du patient".

Le **prix d'excellence "Sujet général d'ALASS"** sera attribué à la meilleure communication présentée sur un sujet général de l'ALASS.

Le **prix d'excellence "Professionnel"** sera attribué à la meilleure communication présentée sur l'évaluation des programmes de prise en charge des patients.

Les communications seront sélectionnées par une commission "ad hoc" de l'ALASS.

Chaque prix consiste en 300 euro et à l'inscription gratuite au prochain Congrès CALASS 2012.